

RESERVE DE BIOSPHERE LA HOTTE

POTENTIALITES POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE D'HAITI



REPUBLIQUE D'HAITI
MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Programme
sur l'Homme
et la biosphère



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Commission nationale
haïtienne de coopération
avec l'UNESCO

Comité national haïtien
du Programme MAB

Dieufort DESLORGES, M.Sc, Spécialiste en réduction des risques et en gestion des écosystèmes

QU'EST-CE QU'UNE RESERVE DE BIOSPHERE

Les trois fonctions des réserves de biosphère :

Conservation

Développement



Appui logistique

Espace national reconnu par l'UNESCO, une réserve de biosphère assure trois fonctions :

- **Conservation** (Réduire la perte de biodiversité) ;
- **Développement** (Améliorer les moyens de subsistance des populations. Favoriser les conditions sociales, économiques et culturelles essentielles à la viabilité du **développement durable**) ;
- **Support logistique ou production du savoir** (Fournir des moyens pour les projets de démonstration et de formation, de recherche et de surveillance continue sur des problèmes locaux, régionaux, nationaux et mondiaux de conservation et de développement durable).

Une réserve de biosphère contribue ainsi aux 17 Objectifs de développement durable (ODD).

QU'EST-CE QU'UNE RESERVE DE BIOSPHERE

Le Programme sur l'Homme et la biosphère (MAB) : programme scientifique intergouvernemental visant à **améliorer les relations entre les habitants de la planète et leur environnement naturel au niveau mondial.**



Les réserves de biosphère : **zones comprenant des écosystèmes terrestres, marins et côtiers.** Chaque réserve favorise des solutions **conciliant la conservation de la biodiversité et son utilisation durable.** Elles sont des lieux spéciaux comprendre et gérer les changements et les interactions entre systèmes sociaux et écologiques, y compris la prévention des conflits et la gestion de la biodiversité..

669 réserves de biosphère – dont 16 transfrontalières – réparties dans 120 pays.

LA RESERVE DE BIOSPHERE LA HOTTE

La réserve de biosphère La Hotte occupe une superficie totale de 435,193.540 ha pour une population de d'environ 855 mille habitants. La RB est répartie sur **30 communes de trois départements** :



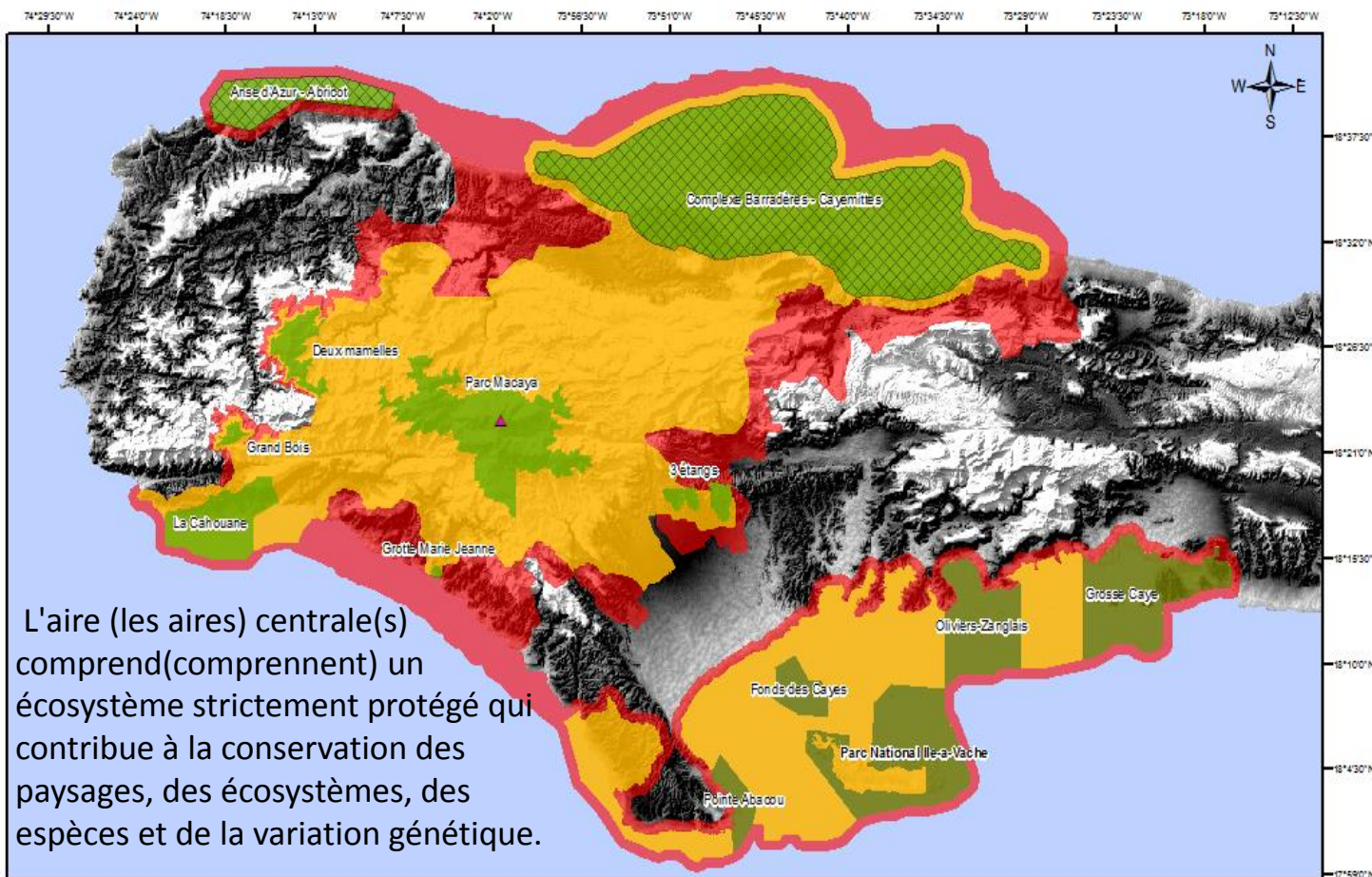
➤ **Nippes** : Baradères, Grand Boucan, Petit Trou de Nippes

➤ **Grand'Anse** : Corail, Beaumont, Roseaux, Pestel, Jérémie, Abricots, Bonbon, Moron, Les Irois

➤ **Sud** : Aquin, Cavaillon, Saint Louis du Sud, Chardonnières, Tiburon, Les Anglais, Coteaux, Roche-à-Bateau, Port-à-Piment, Les Cayes, Camp Perrin, Maniche, Ile à Vache, Torbeck, Chantal, Port-Salut, Arniquet, Saint Jean du Sud

➤ **Reconnue par l'UNESCO le 18 mars 2016**

LA RESERVE DE BIOSPHERE LA HOTTE



➤ **Zone centrale** de 13 unités ayant le statut d'aires protégées: Trois étangs, Ile à Vache, Oliviers – Zanglais, Grosse Caye – Aquin, Plaine la Cahouane, Fonds des Cayes, Pointe Abacou, Grotte Marie Jeanne, Macaya, Deux Mamelles, Grand Bois, Anse d'Azur, Complexe Barradères-Cayemittes.

PROPOSITION DE CREATION DE LA RESERVE DE BIOSPHERE LA HOTTE

- Zones centrales de la RB la Hotte
- APs en cours déclaration
- Zones Tampon de la RB la Hotte
- Zone de transition de la RB la Hotte

Topographie

0 m
2347 m au Pic Macaya ▲

Système de coordonnées:
WGS 1984 UTM Zone 18N
Projection: Transverse Mercator
Datum: WGS 1984
Unité: Mètre

1: 550,000
0 3.5 7 14 21 28 Km

Source de données: CIAT, 2014
CNHCU, 2015
Réalisation cartographique: CNHCU, Juin 2015



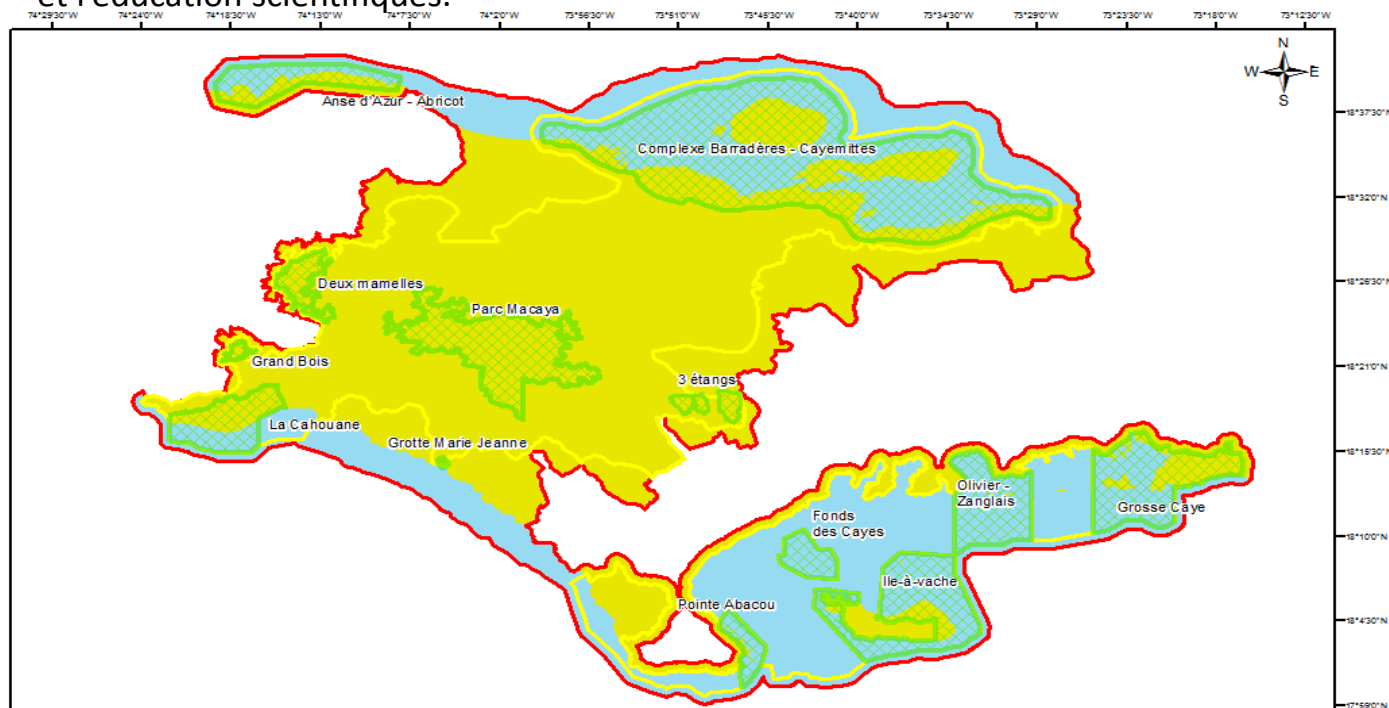
LA RESERVE DE BIOSPHERE LA HOTTE

➤ Autour des aires centrales se trouve une **zone tampon** qui comprend deux unités (l'une relie le réseau d'aires marines protégées du Sud et l'autre relie sept zones centrales du nord au sud du massif de la Hotte.

La zone tampon est utilisée pour des activités compatibles avec des pratiques écologiquement viables susceptibles de renforcer la recherche, le suivi, la formation et l'éducation scientifiques.

➤ Une **aire de transition** entoure toute les zones centrales et les zones tampons.

➤ La zone de transition est la partie de la réserve où sont autorisées davantage d'activités, ce qui permet un développement économique et humain socio-culturellement et écologiquement durable.



PROPOSITION DE CREATION DE LA RESERVE DE BIOSPHERE LA HOTTE

- Zones centrales de la RB la Hotte
- Zones Tampon de la RB la Hotte
- Zone de transition de la RB la Hotte
- Aires terrestres de la RB la Hotte
- Aires marines de la RB la Hotte

Système de coordonnées:
WGS 1984 UTM Zone 18N
Projection: Transverse Mercator
Datum: WGS 1984
Unité: Mètre

1: 550,000
0 3.5 7 14 21 28 Km

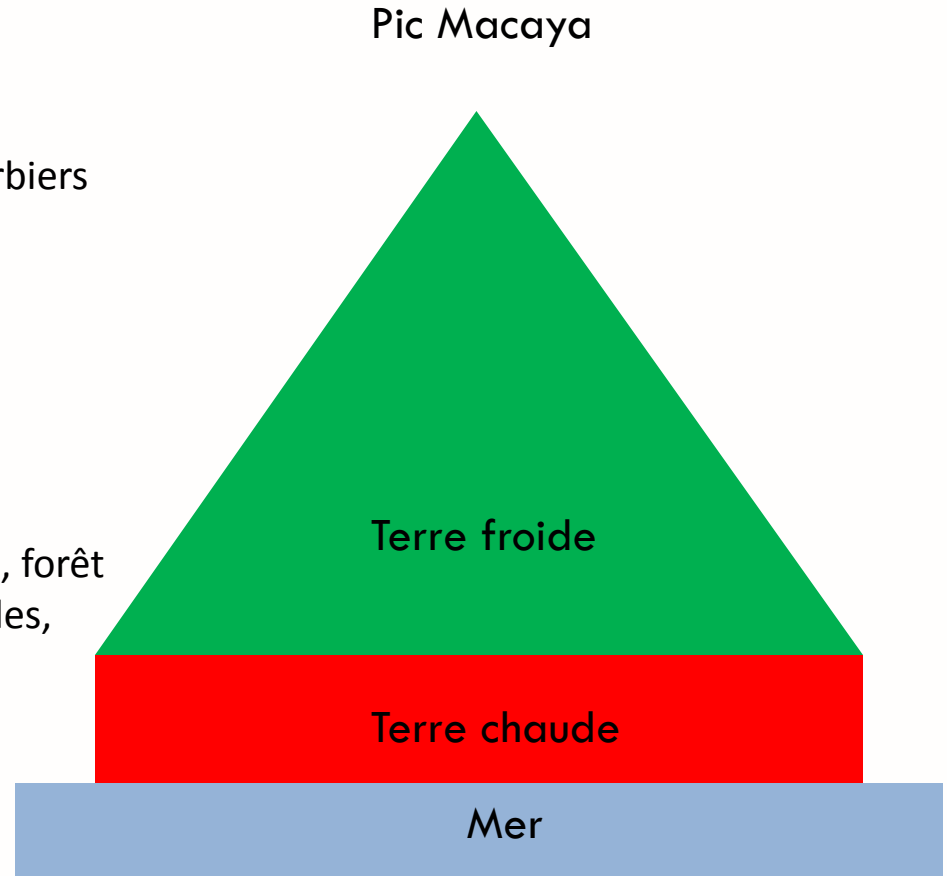
Source de données: CIAT, 2014
ONHCU, 2015
Réalisation cartographique: CNHCU, Juin 2015



LA RESERVE DE BIOSPHERE LA HOTTE

ECOSYSTEMES VARIES

- Massif de La Hotte: variation topographique, variation altitudinale et mouvements atmosphériques.
- 1. Plateau continental
- 2. Côtes, mangroves, récifs coralliens, herbiers de phanérogames
- 3. Plages, salines, lagons côtiers
- 4. Étangs
- 5. Rivières et cascades
- 6. Grottes, canyon (Casse-Cou)
- 7. Forêts (forêt nuage ou forêt nébuleuse, forêt humide de latifoliées, forêt humide de pinèdes, forêt karstique, végétation sèche)
- 8. Agroforesterie
- 9. Cultures (Café, cacao, denrées, etc.)
- 10. Villes



LA RESERVE DE BIOSPHERE LA HOTTE

SITES REMARQUABLES

- Cascade de Saut Mathurine (Camp-Perrin, Sud)
- Système d'irrigation d'Avezac (Camp-Perrin, Sud)
- Etangs Lachaux et Kokoye (Camp-Perrin, Sud)
- Grotte Marie-Jeanne (Port-à-Piment, Sud)
- Grotte Kounoubwa (Camp-Perrin, Sud)

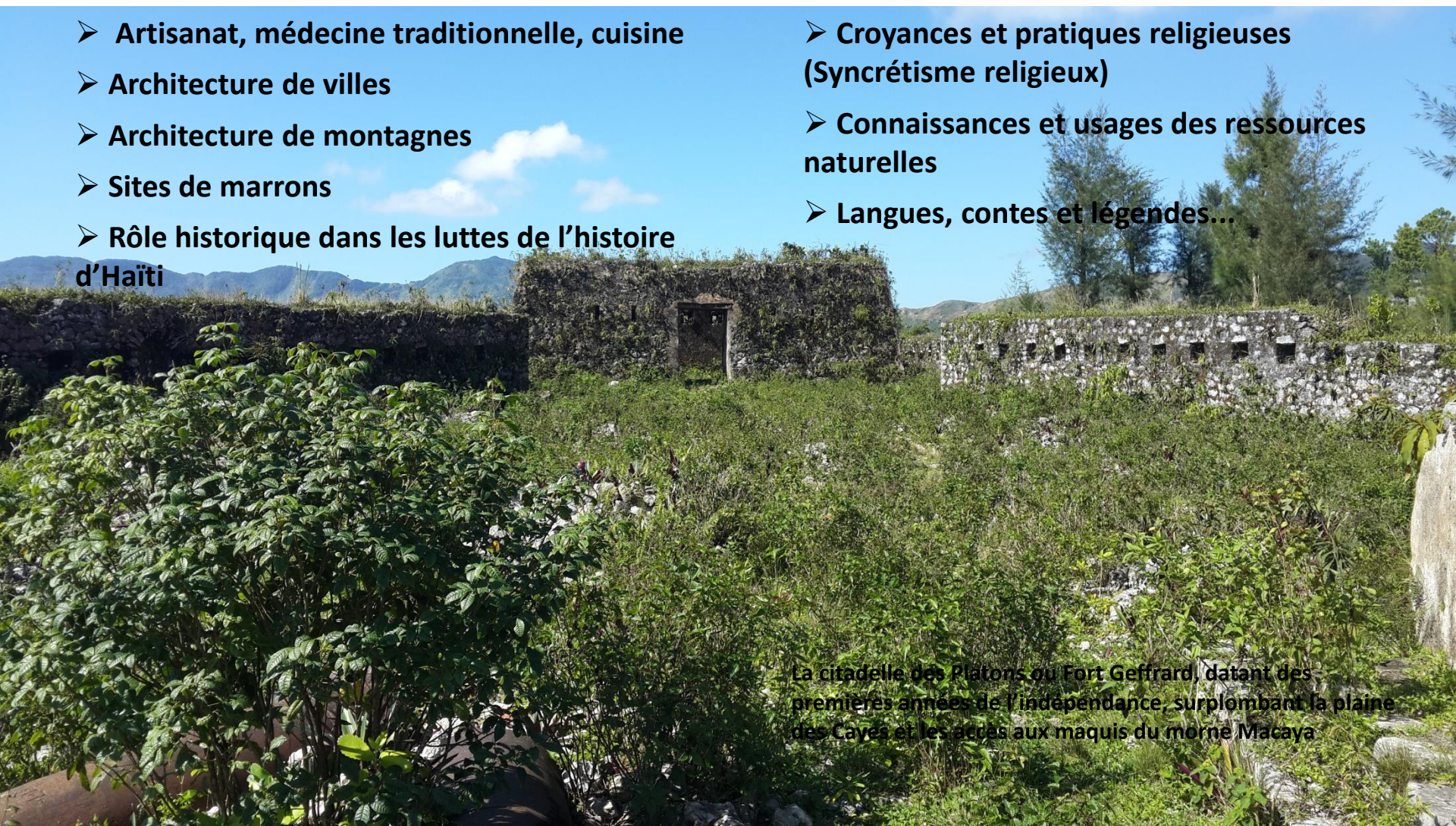
- Paysages de Beaumont, de Corail, de Pestel (Grande-Anse), des Baradères et de Grand-Boucan (Nippes)
- Plages de Anse d'Azur et Anse Duclair, de Corail et des Iles Cayemites (Grande-Anse) ; plages d'Aquin, de Saint-Louis du Sud, d'Île-à-Vache, de Port-Salut, de Gelée (Sud)
- Ile à Vache (Sud)
- Pic Macaya (Sud, Grande-Anse)
- Citadelle des Platons (Camp Perrin), Camp-Gérard (Cayes, Sud) ; Fort Marfranc (Grande-Anse)
- La rivière de Cavaillon (Sud)
- 500 Marches de la Médaille Miraculeuse (Coteaux)



LA RESERVE DE BIOSPHERE LA HOTTE

PATRIMOINES CULTURELS (MATÉRIEL ET IMMATÉRIEL)

- Musique, danses, rara et fêtes champêtres, festivals
- Sites coloniaux, historiques et religieux bâtis
- Artisanat, médecine traditionnelle, cuisine
- Croyances et pratiques religieuses (Synchrétisme religieux)
- Architecture de villes
- Connaissances et usages des ressources naturelles
- Architecture de montagnes
- Langues, contes et légendes...
- Sites de marrons
- Rôle historique dans les luttes de l'histoire d'Haïti



La citadelle des Platons ou Fort Geffrard, datant des premières années de l'indépendance, surplombant la plaine des Cayes et les accés aux maquis du morne Macaya

LA RESERVE DE BIOSPHERE LA HOTTE

AUTRES POTENTIALITES

- Sites remarquables
- ✕ Besoins de conservation
 - ✕ Services écosystémiques
 - ✕ Biodiversité
- Besoins de développement
- ✕ Cadre d'implémentation d'un système de gouvernance environnemental participatif

PERSPECTIVES

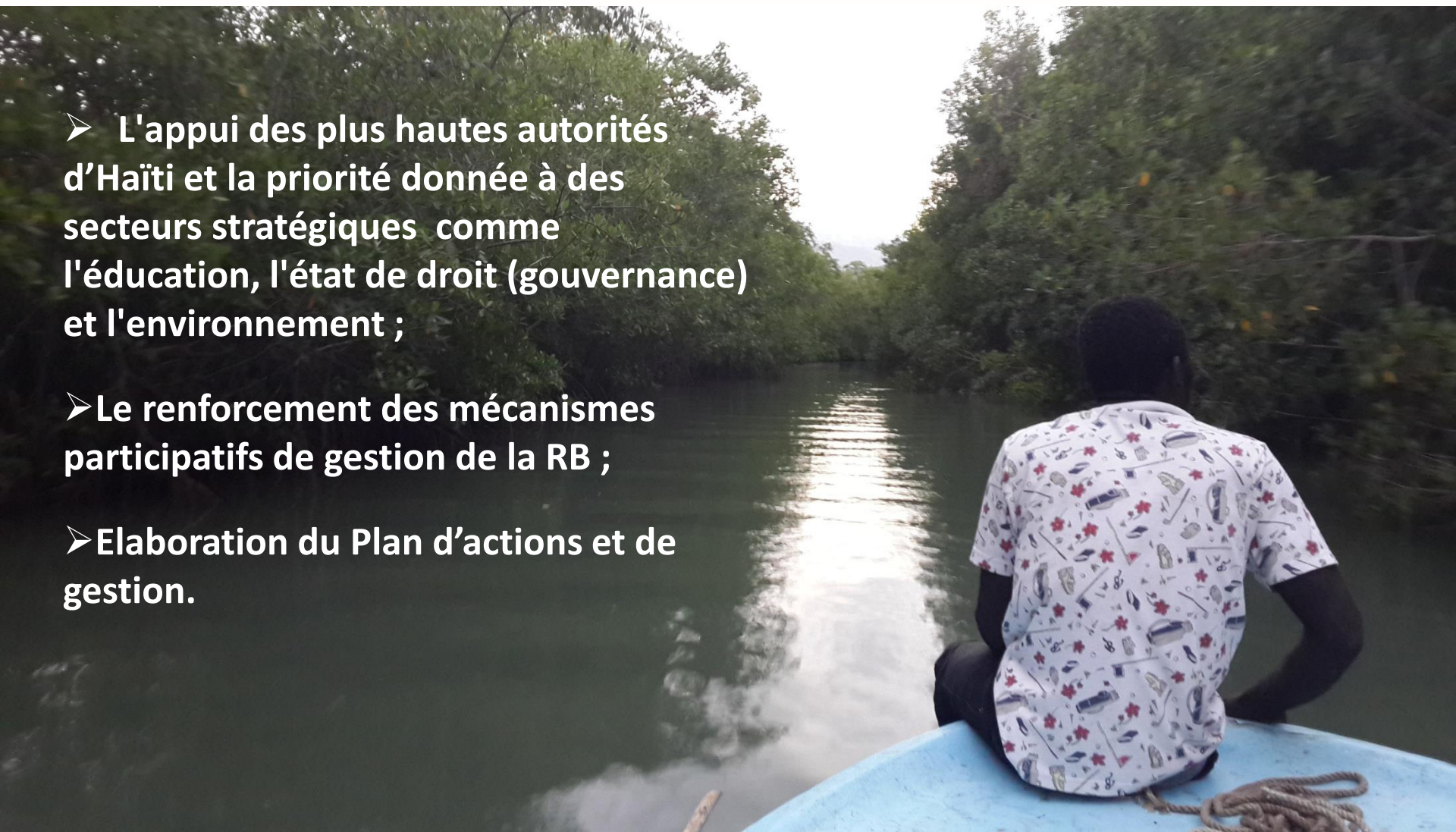
- La réserve de biosphère correspond à une vision de la conservation du patrimoine d'Haïti et du développement durable.
- Il s'agira de créer un cadre stratégique permettant l'implantation d'activités de développement durable au profit des communautés locales.
- Cela suppose que :
 - 1- l'être humain est au centre de la conservation ;
 - 2- les actions sont faites par et pour les communautés locales ;
 - 3- la participation et l'appropriation locales sont nécessaires au succès de la conservation.



LA RESERVE DE BIOSPHERE LA HOTTE

PERSPECTIVES

- L'appui des plus hautes autorités d'Haïti et la priorité donnée à des secteurs stratégiques comme l'éducation, l'état de droit (gouvernance) et l'environnement ;
- Le renforcement des mécanismes participatifs de gestion de la RB ;
- Elaboration du Plan d'actions et de gestion.



LA RESERVE DE BIOSPHERE LA HOTTE

DEFIS

- 
1. Limitation des ressources disponibles ;
 2. La gestion du Système national des aires protégées (SNAP) ;
 3. Législation nationale en rapport avec la question de la réserve de biosphère et avec la conservation des ressources naturelles en général ;
 4. Faiblesse des collectivités territoriales ;
 5. Complexité institutionnelle :
 1. Autorités publiques ;
 2. Société civile ;
 6. La participation des autorités locales et la coordination des acteurs ;
 7. La participation des communautés.

LA RESERVE DE BIOSPHERE LA HOTTE

On peut lever le défi du
développement durable